

La [COMMUNE D'AVRILLE](#) / T : 02.41.69.55.92 demande au gérant du château de la Perrière de payer sa redevance. En effet, le château, implanté sur le golf d'Avrillé, n'a pas payé depuis deux ans. L'arriéré atteint 70.000 € et les élus ont pris la décision de l'exiger. Le restaurant a ouvert dans le château en 2008 avec la promesse du gérant de construire une résidence hôtelière. Il devait s'agir d'une résidence de luxe d'une centaine de suites, avec piscine et spa. Or, depuis, rien n'a été construit. www.ville-avrille.fr